

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2022-16

Date de la convocation : 24/02/2022
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 86
Conseillers représentés : 8

Le trois mars deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Les Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : AUDEGOND Michaël, AUROUX Emmanuel, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BESTEL Dominique, BOLY Francis, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, CANNEAUX Francis, CANIVENQ Roland, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER Frédéric, DANNEAUX Dominique, , DAUPHY Bruno, DEGLAIRE Thierry, DESTENAY Roland, DION Valentine, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FESTUOT Annie, FLEURY Vincent, FOUCART Marie-Hélène, GAVART Vincent, GENTIL Jean-Charles, GOMEZ Jean-Baptiste, GUERIN Anne-Marie, GROSSELIN Jacques, HAUDECOEUR Agnès, HAULIN Eric, HERBAY Christelle, LABBE José, LAMBLLOT Laurent, LAIES Benoit, LALLEMENT Séverine, LALONDE Loïc, LAMPSON Nadège, LAURENT CHAUVET Pierre, LEBON Christophe, LEFORT Sylvie, LE GALL Jean-François, LOLOUP Nathalie, LESOILLE Patrick, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MACHINET Jean-Baptiste, MACHINET Thierry, MACHINET Xavier, MALVAUX André, MAROTEAUX Nathalie, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NIZET Sylvain, OUDIN Hubert, PAYEN Françoise, PERTUS Xavier, PIEROT Chantal, PIERSON Florent, PIRAS Caroline, POTRON Pierre, POU CET Eric, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, ROUSSY Elise, SALEZ René, SEMBENI Anne, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VAIRY Lionnel, VALET Bruno, VAN DEN BERGH Charles, VERNEL Martine

Ont donné procuration : COLSON Pascal (à MACHINET Jean-Baptiste), DE POUILLY Jean (à SINGLIT Benoit), DESGEORGES Marc (à LAMPSON Nadège), HANNEQUIN Laurent (à MOUTON Francis), LESUEUR Patricia (à DUGARD Yann), MARCHERAS Laetitia (à SIGNORET Francis), NAUDIN Muriel (à GAVART Vincent), SEMBENI Peggy (à SINGLIT Benoit),

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : DEBAT PORTANT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Vu l'article 4-III de l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique (prise en application des dispositions de l'article 40 de la loi du 6 août 2019) qui prévoit que « Les assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics organisent un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire dans un délai d'un an à compter de la publication de la présente ordonnance. »

Entendu l'exposé portant sur :

- Les enjeux de la protection sociale complémentaire,
- La compréhension des risques,
- Le point sur la situation actuelle (contrat, participation employeur),
- La présentation du nouveau cadre : obligation de participation à la prévoyance et à la mutuelle des agents,
- Les objectifs quantitatifs et qualitatifs recherchés.

Le Conseil communautaire PREND ACTE du débat portant sur la protection sociale complémentaire.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Benoit SINGLIT



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le
et de sa publication ou notification le

10 MARS 2022

10 MARS 2022

